

L'EAU DANS LA VALORISATION DES ESPACES PUBLICS



IRIS CHERVET

ARCHITECTE - PAYSAGISTE
ATELIER IRIS CHERVET
atelier@irischervet.fr



YANN CALAZEL

INGÉNIEUR- ARCHITECTE, HYDROLOGUE
URBANWATER
yann.calazel@urbanwater.fr

VEGETALISATION DE LA VILLE D'EPINAY SUR SEINE



les **objectifs** de la ville : végétalisation, identité, vivre ensemble et participation

- Végétalisation du territoire
- Amélioration de l'image de la commune
- Amélioration du "vivre ensemble"
- Poursuite d'une démarche "participative"

le constat : les rives de la Seine, un joyau à valoriser

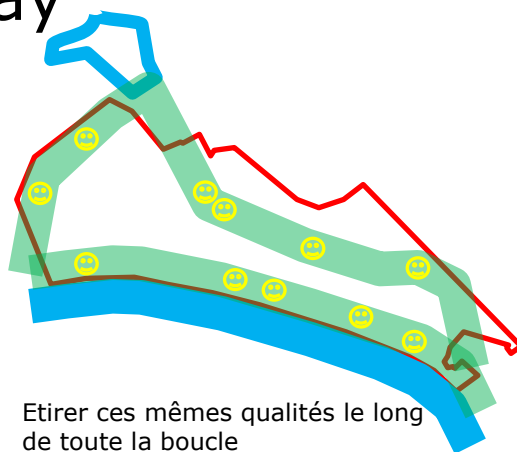
Les Rives de la Seine constituent pour Epinay :

- une richesse patrimoniale
- une richesse paysagère
- une richesse écologique
- une richesse bioclimatique
- un axe d'animation, avec un fort potentiel de développement
- une richesse à valoriser, qui nous paraît pouvoir être le support d'un projet d'ampleur, à l'échelle communale, un facteur d'identité, de singularité, de distinction, et de valorisation.

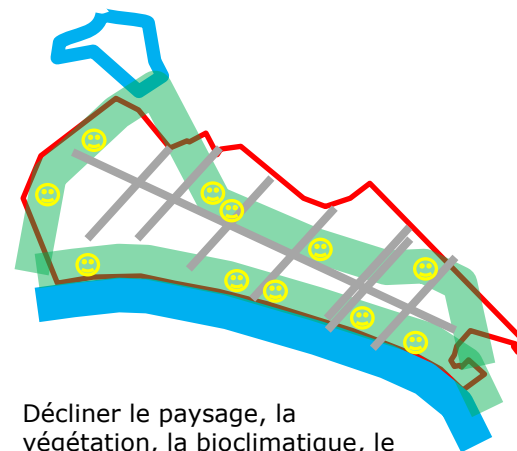
le projet : étirer, décliner les berges de la Seine sur tout le territoire d'Epinay



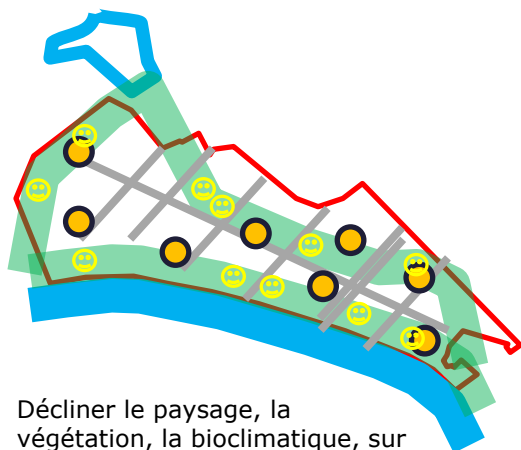
Enrichir/embellir/biodiversifier/bioclimatiser / distinguer/singulariser/animer/agréger les animations le long de la rive



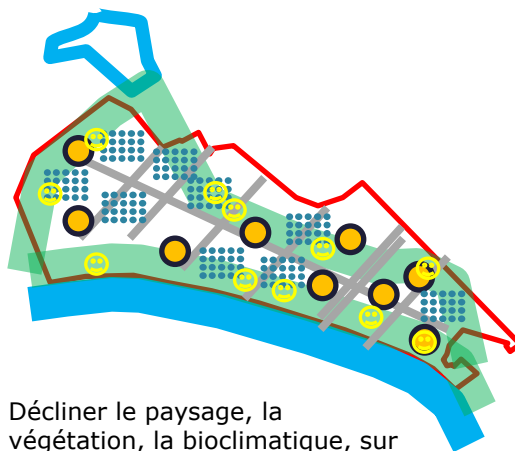
Etirer ces mêmes qualités le long de toute la boucle



Décliner le paysage, la végétation, la bioclimatique, le long des voiries et autres espaces publics



Décliner le paysage, la végétation, la bioclimatique, sur les grandes emprises, publiques ou privées



Décliner le paysage, la végétation, la bioclimatique, sur les petites parcelles privées

la méthode : faire naître ce paysage, en dynamisant la vraie nature d'Epinay, ses nappes, ses sols, sa flore, sa faune, ses courants d'air, ses expositions, ses ombrages...

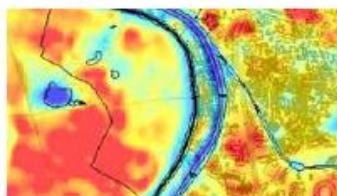
1. USAGES URBAINS



2. USAGES SOCIAUX



3. ILOT DE CHALEUR



4. SOL ET GESTION DES EAUX



5. VÉGÉTALISATION



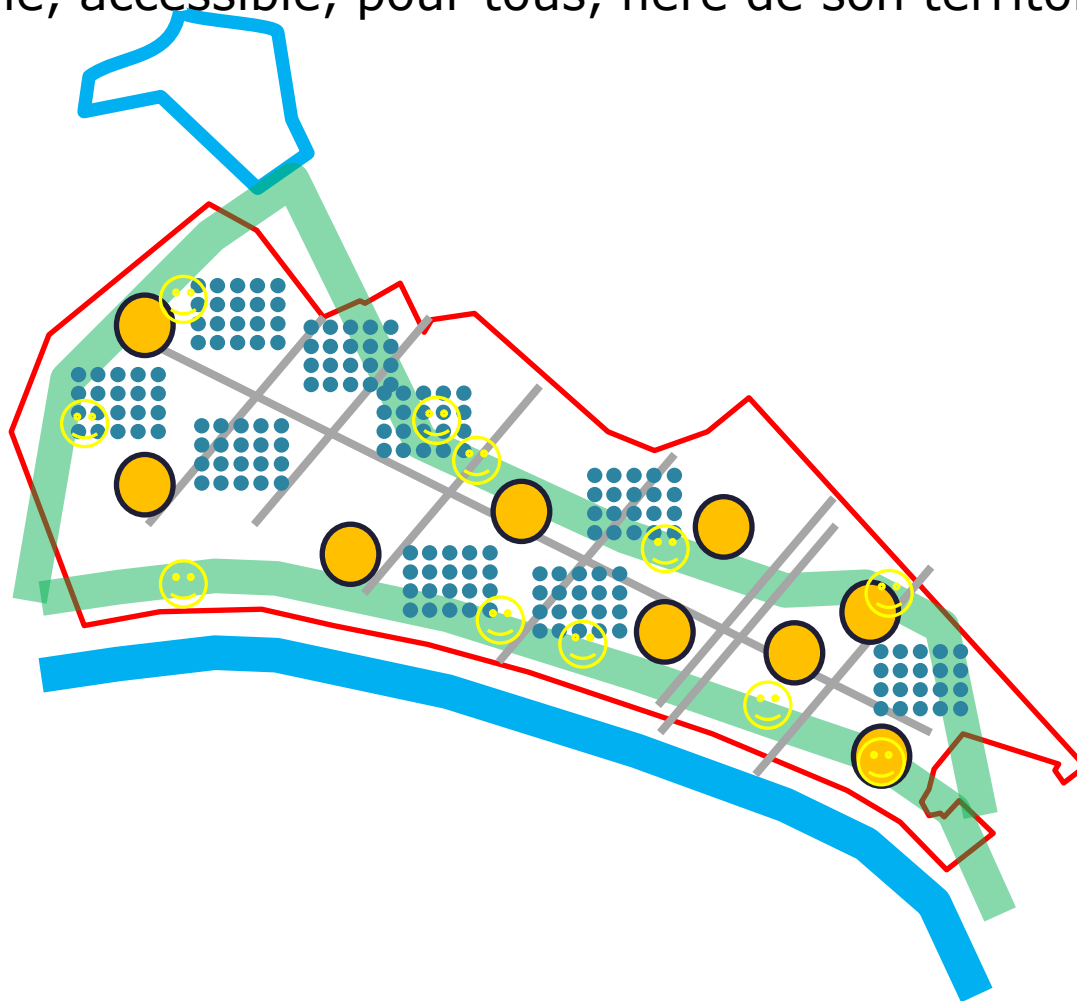
6. BIODIVERSITÉ



7. DOCUMENTS D'URBANISME



le résultat : un paysage fédérateur, rassembleur, unificateur,
porteur d'identité, de modernité, de confort et d'agrément, une ville
fraiche, verte, belle, accessible, pour tous, fière de son territoire





Etat existant du site





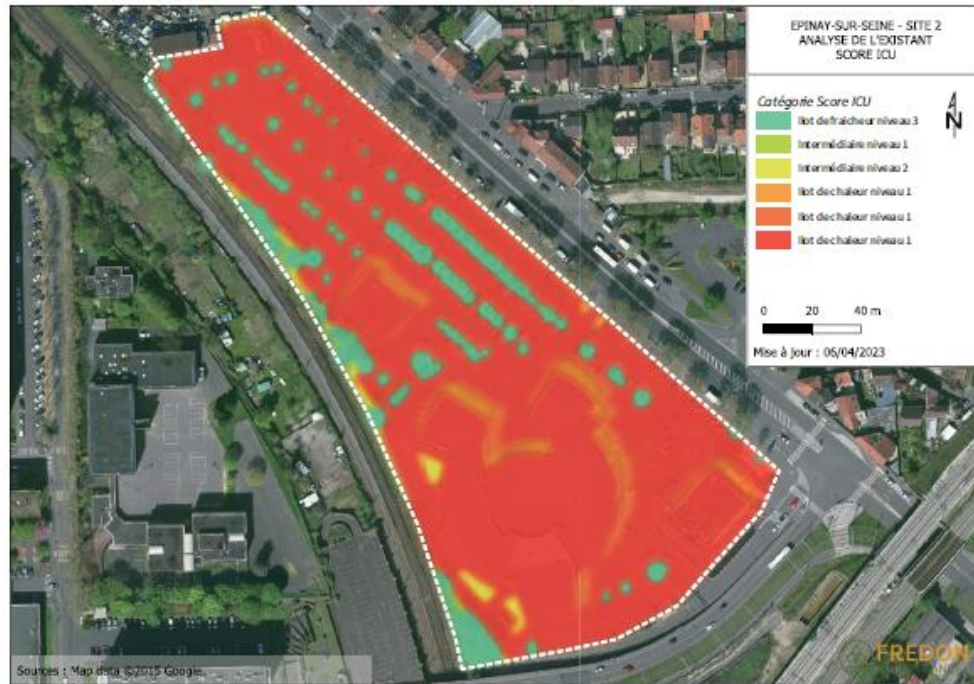
Le site aujourd'hui



Le site après le projet - Urbanwater

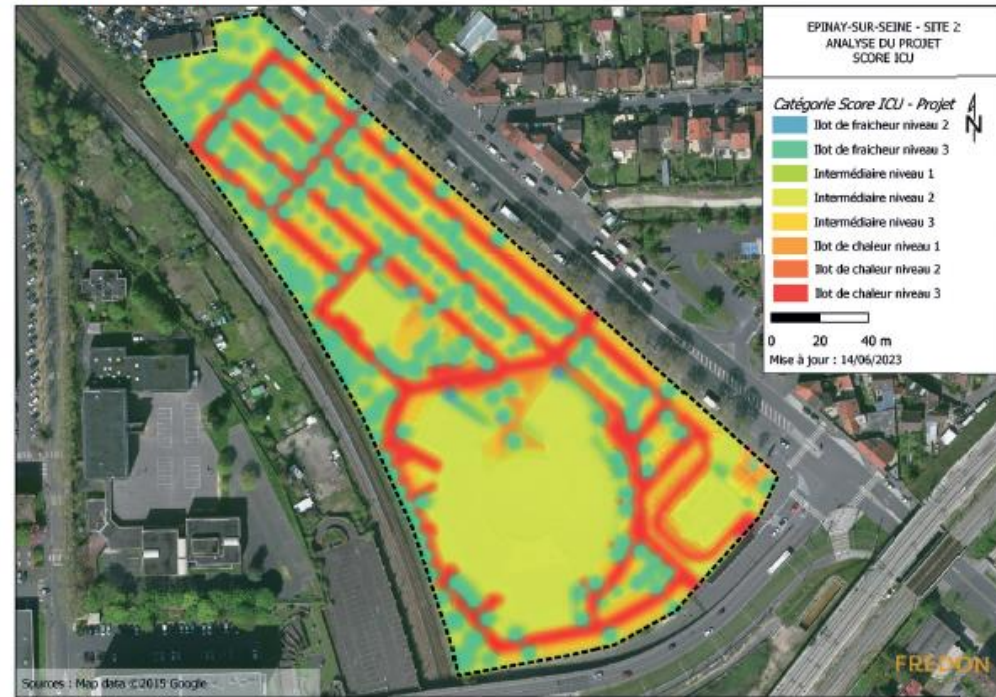


Score ICU : 0,894



Score ICU - état existant - Fredon

Score ICU : 0,568



Score ICU - état projeté - Fredon

la méthode : faire de la végétalisation du territoire, la gestion des eaux pluviales, la désimperméabilisation, la déconnexion des réseaux, le renforcement de la biodiversité, la création d'îlot de fraîcheur...
des opportunités pour convoquer des partenaires financiers (subventions, aides...)



VEGETALISATION ET DESIMPERMEABILISATION DE LA VILLE DE SAINT OMER

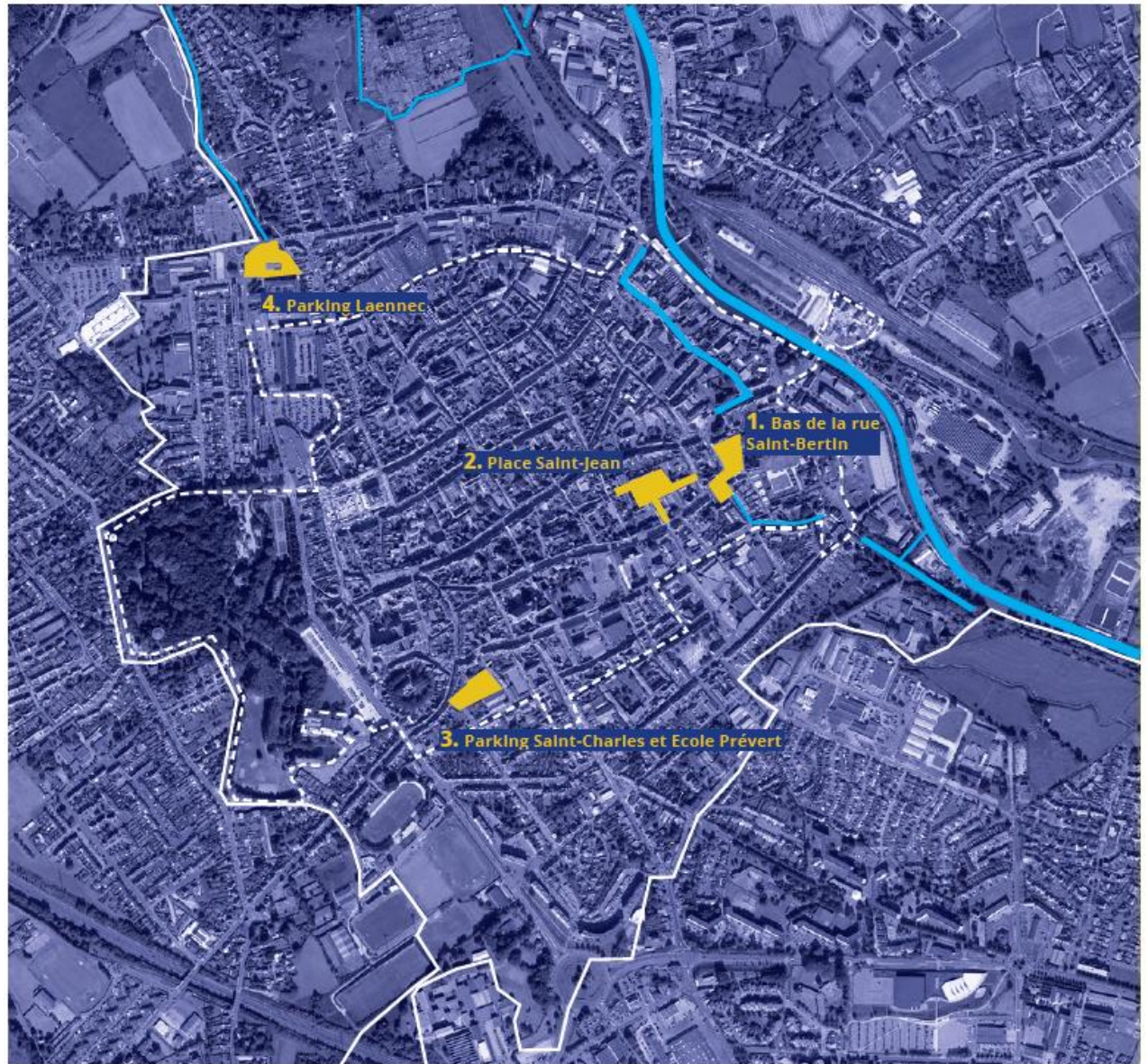
2021/2022 - ETUDE DE DESIMPERMEABILISATION ET DEVEGETALISATION DE L'ESPACE PUBLIC
Conclure quant à la faisabilité technico-économique des projets (y compris dimensionnement et subventions)



2023 – MOE DES ESPACES PUBLICS
Conception et réalisation des projets
(y compris subventions)

Légendes :

-  4 sites de projet
-  Limite communale
-  Périmètre SPR (Site Patrimonial Remarquable)
-  Hydrographie

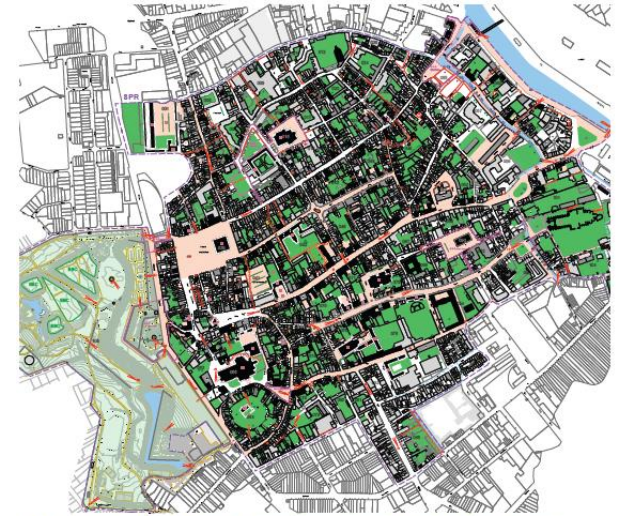




Carte historique de Saint-Omer - 1870



Carte historique de Saint-Omer - 1908



PSMV du SPR de Saint-Omer réalisé par l'agence P.Prost



Extrait du plan relief de Saint-Omer - 1758

Vocabulaire routier et stationnement anarchique



Aa, saule pleureur et muret



Tissu faubourien



Ruines de l'abbaye Saint Bertin classées MH

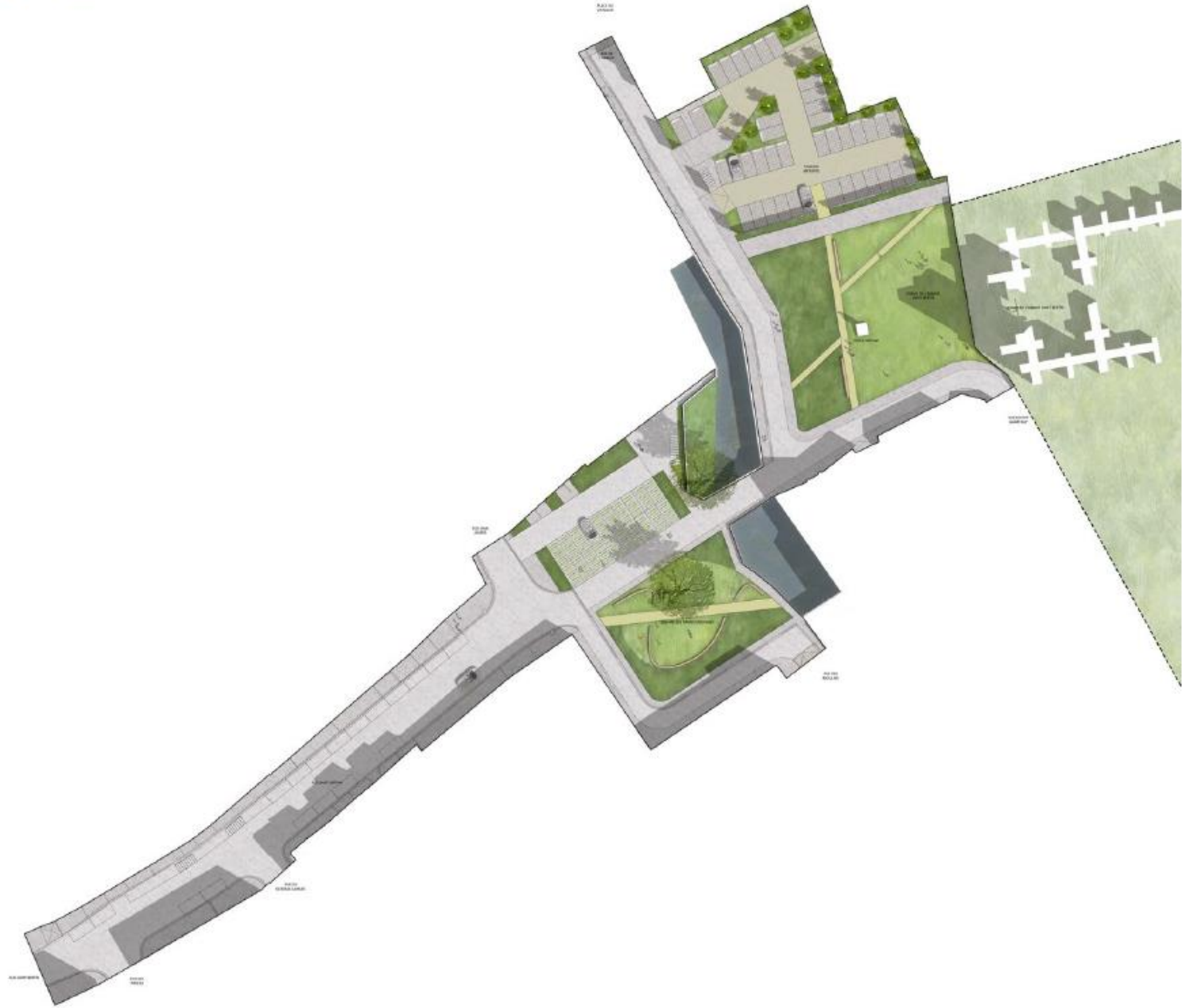


Pont de pierre



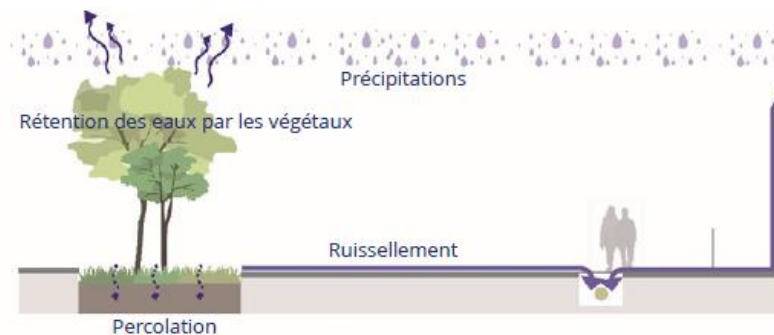




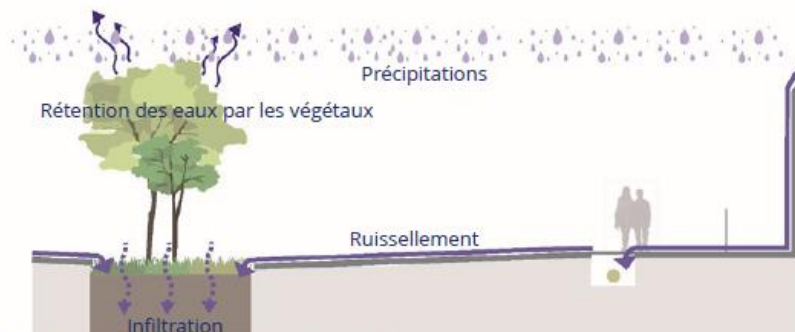




Une zone de percolation qui reprend uniquement les eaux qui tombent sur place



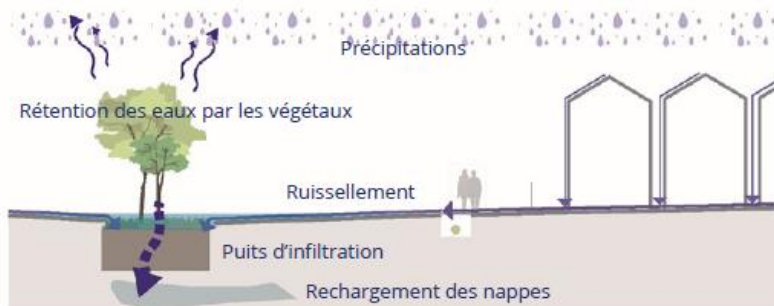
Une zone poreuse qui reprend l'ensemble des eaux de son environnement proche



Bassin versant



Une zone perméable qui reprend toutes les eaux de son environnement éloigné



Urbanwater





Dans le cadre du programme « Eau & Climat » 2019-2024, l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) propose aux **porteurs de projets (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises)** une **aide financière pour toutes actions réalisées au titre de la gestion à la source (au plus près du point de chute) des eaux de pluie.**

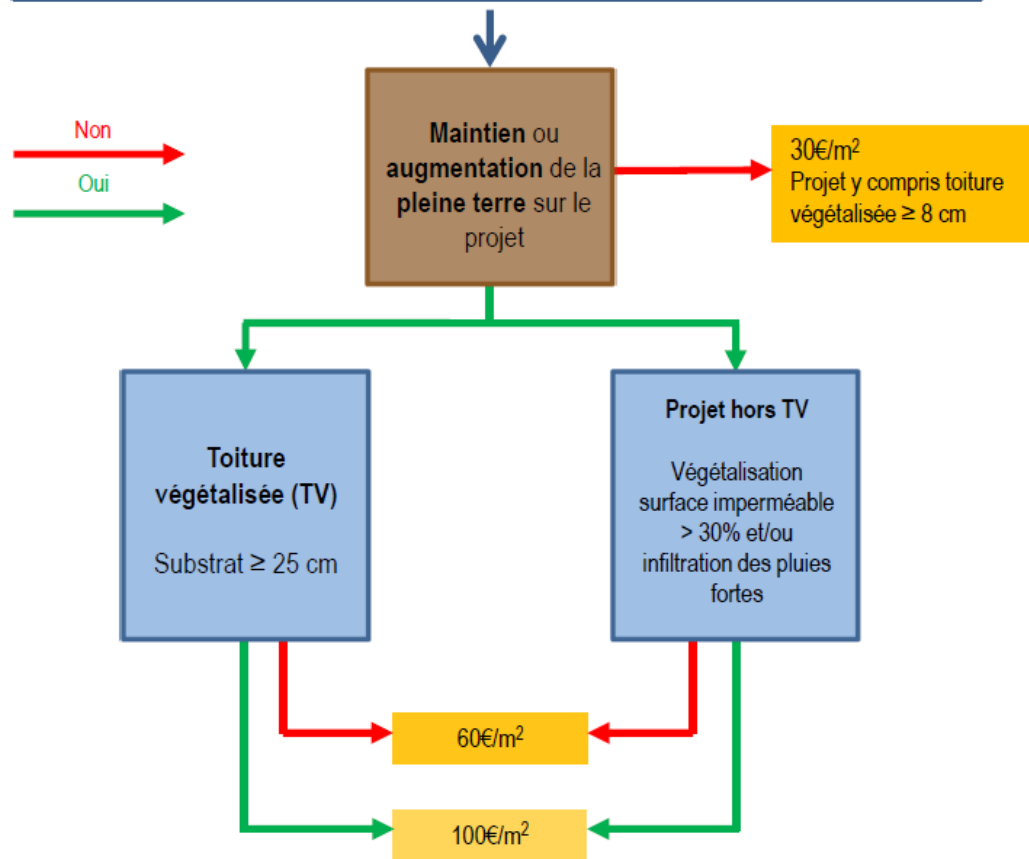
Critères d'éligibilité :

- Amélioration de l'existant : réduction des volumes d'eaux pluviales envoyés vers le réseau d'assainissement,
- Projet situé en zone Urbanisée du PLU,
- Infiltration des pluies courantes à minima : lame d'eau de 8 mm en 24h (maîtrise de la pollution),
- Espaces de gestion des eaux de pluie à ciel ouvert et gestion diffuse.

ACTIONS AIDEES	TAUX D'AIDE
ETUDES spécifiques – faisabilités – MOE	50 % (collectivités, bailleurs sociaux) 50 à 70% (suivant taille entreprise) - aide apportée au moment des travaux
TRAVAUX Réduction à la source des écoulements de temps de pluie en zone urbaine	40 à 60% (suivant taille entreprise) 80% (collectivités, bailleurs sociaux) - sur des montants plafond de 30 à 100 €/m ²

m² = surfaces d'infiltration créées ou remaniées + surfaces imperméables dont les eaux pluviales rejoignent les surfaces d'infiltration
Tailles entreprises : PE, ME, GE

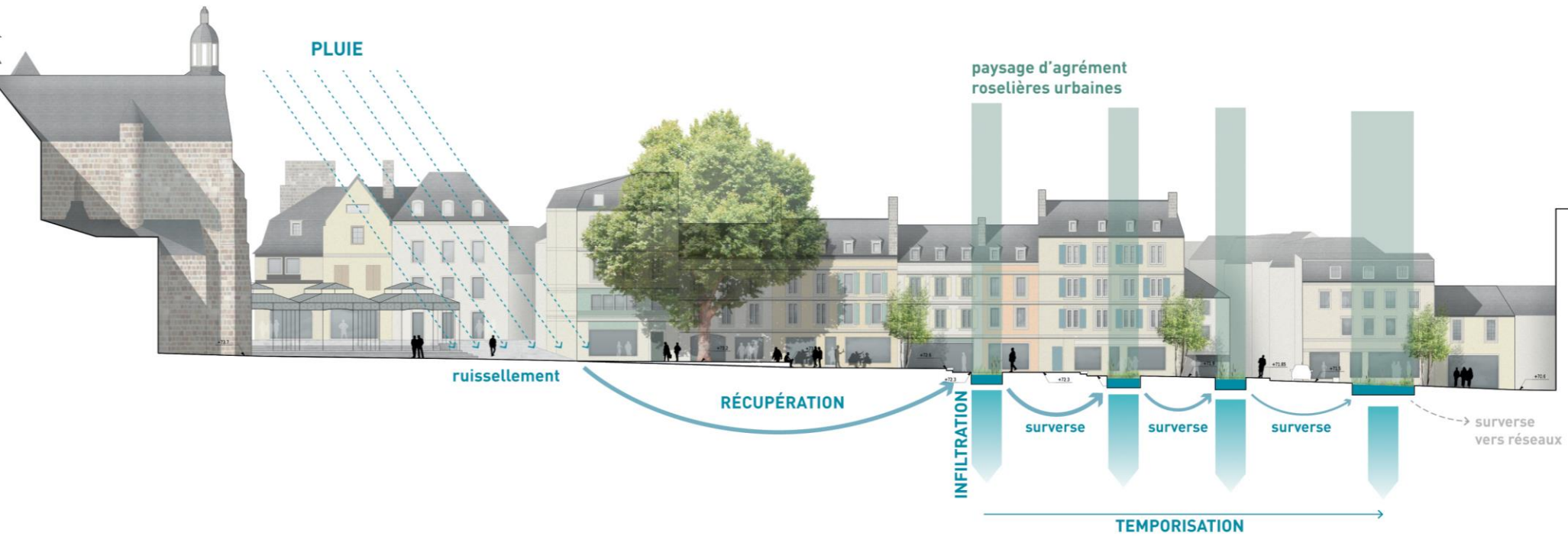
Projet répondant aux critères d'éligibilité agence :
infiltration à minima des pluies courantes (lame d'eau de 8 mm en 24h), gestion diffuse et à ciel ouvert, localisation en Zone Urbanisée du PLU, terrain d'assiette initialement raccordé au réseau d'assainissement, substrat toitures végétalisées ≥ 8 cm



AMENAGEMENT DU PIED DE LA CATHEDRALE A SAINT BRIEUC



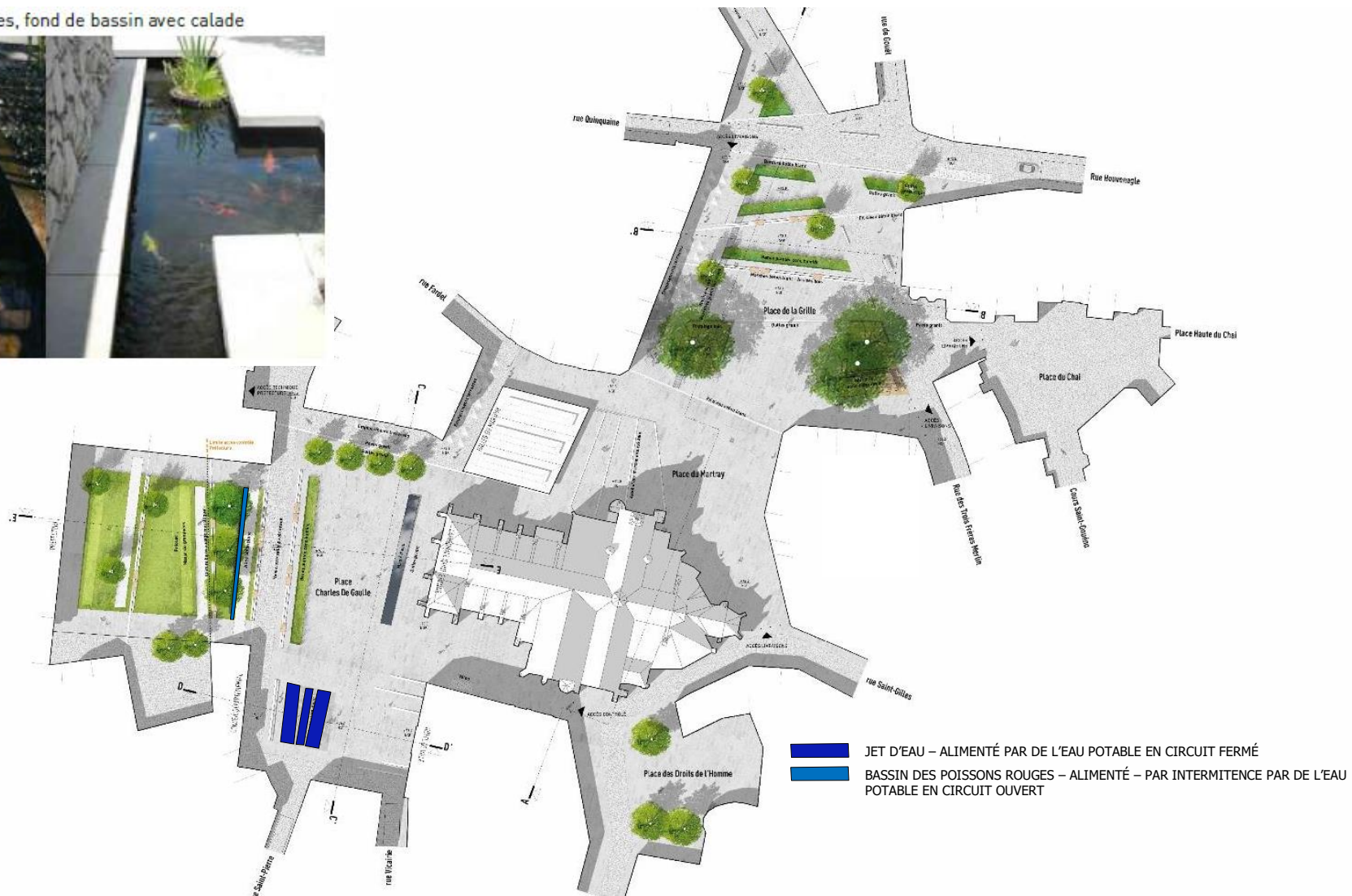




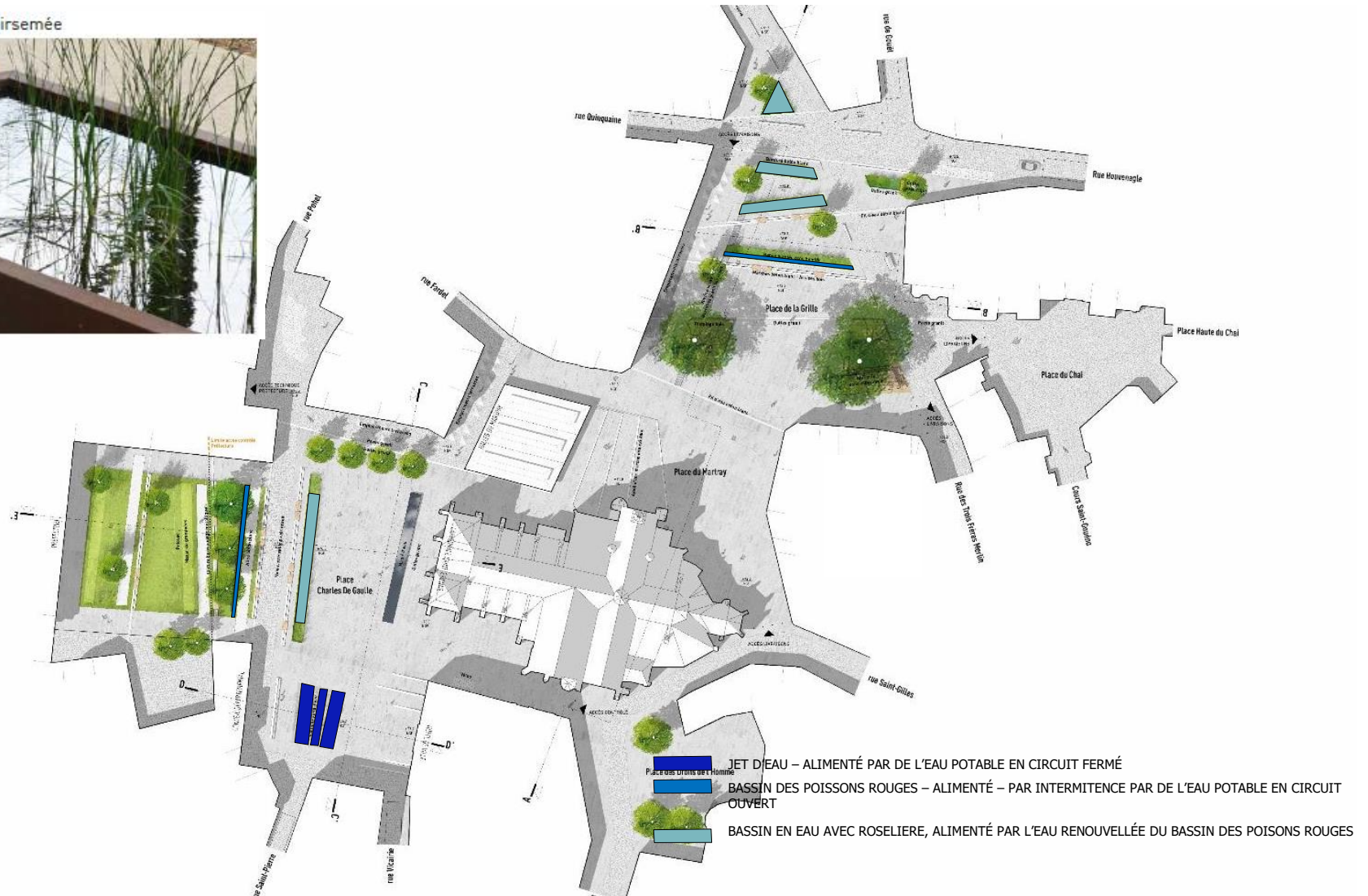




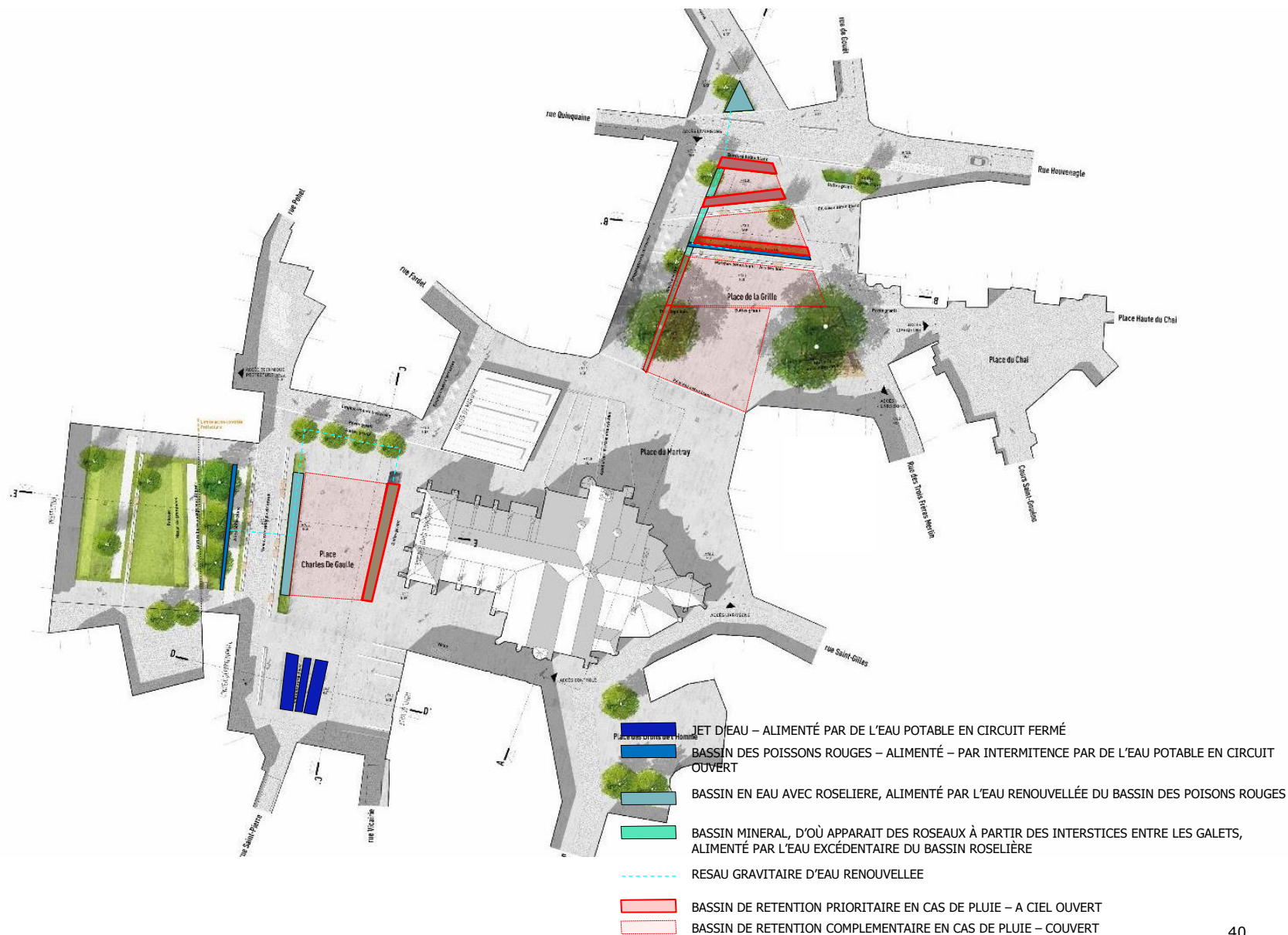
2 - Ligne aux poissons rouges, fond de bassin avec calade



3 - Miroir d'eau avec roselière clairsemée













© Luca Iomazzi

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

IRIS CHERVET

ARCHITECTE - PAYSAGISTE
ATELIER IRIS CHERVET
atelier@irischervet.fr

YANN CALAZEL

INGÉNIEUR- ARCHITECTE, HYDROLOGUE
URBANWATER
yann.calazel@urbanwater.fr